

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 41 (1944)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† J. BEURET, Porrentruy**

Le 22 juin, tous les regards et les pensées des apiculteurs d'Ajoie et du Clos-du-Doubs étaient fixés sur Porrentruy où une grande foule de parents et d'amis rendaient les derniers honneurs à M. Jos. Beuret, professeur à l'Ecole cantonale, décédé à l'âge de 56 ans.

C'est un pénible devoir pour celui qui écrit ces lignes que de retracer ici la vie d'un ami que la mort nous a ravi si brusquement. Un de ses élèves m'a dit : « Jos. Beuret nous attirait surtout par ses qualité de cœur, on sentait en lui une âme riche et une générosité sans cesse offerte. » Son enseignement était toujours solidement étayé. Sa modestie était un exemple pour chacun. Tous ses élèves gardent de lui le souvenir le plus lumineux.

Propriétaire d'un rucher luxueux, avec des colonies toutes très actives, témoignage du soin et de l'amour que celui qui n'est plus

portait à ses abeilles. C'est là qu'il se délassait et défatiguait de ses cours. Président de la Section Ajoie-Clos-du-Doubs à laquelle il rendit de signalés services. Les apiculteurs seraient surpris s'ils connaissaient le nombre de déplacements, d'entretiens téléphoniques, de lettres qu'il écrivait dans le courant de l'année et tout ceci à titre gracieux pour la société. Causant un beau français, la parole facile, toujours gai, serviable, plein d'entrain, aimé de tous, il avait le don de charmer son auditoire. Son esprit d'initiative, ses décisions rapides dont le but était toujours servir les intérêts de ses collègues. A chaque réunion, nos rangs grandissaient et actuellement c'est une des plus importantes de la Fédération romande.

Cher ami, repose en paix, tu as été un humble charitable, honnête et grand travailleur foncièrement bon. De toi, nous garderons le meilleur souvenir. Que sa veuve, si durement éprouvée, reçoive ici l'expression de notre profonde sympathie. *Goffinet.*

(*Réd.*) Pour obéir à un vœu formel de l'assemblée des délégués, nous avons dû, à notre grand regret, condenser le très bel article dont nous ne donnons ici que l'essentiel, se rapportant à l'activité apicole de notre cher M. Beuret. Au Comité central, nous avons pu, à diverses reprises, éprouver l'amitié solide de ce président de section, si dévoué et si compréhensif. Le rédacteur se joint à toute la sympathie qui entoure la famille affligée.

Concours

Le concours, ouvert dans notre dernier numéro (voir page 271 du N° de septembre), est prolongé jusqu'à fin janvier 1945.

Mayor.

Avis à MM. les caissiers... et à tous leurs administrés

La cotisation à la caisse centrale pour 1945 a été maintenue à fr. 6.—, malgré le renchérissement général que chacun connaît hélas forcément et personnellement, et la « Romande » n'y échappe pas.

Au risque de « scier » nos caissiers et lecteurs, nous rappelons qu'il est absolument indispensable, pour la distribution du numéro de janvier, que les listes de sections nous parviennent pour le 10 décembre au plus tard. Ne pas oublier de faire une *liste à part des radiations* pour les membres n'ayant pas payé, les démissionnaires, etc.

Il faut donc envoyer les remboursements à temps, disons : le *10 novembre au plus tard*, puisqu'il faut quinze jours bien comptés pour que la poste vous paie les remboursements échus et payés.

Vous avez alors juste le temps d'établir votre liste, si possible en double, dont vous gardez un exemplaire comme contrôle. Les prescriptions de la loi fédérale sur les assurances sont strictes et précises : les membres qui ne sont pas en règle au 31 décembre perdent tout droit à une indemnité en cas d'accident causé par leurs abeilles. (On a vu des accidents même en plein hiver.)

Mettez donc, s. v. p., tout votre zèle, afin que notre société marche normalement et rende les services qu'elle doit rendre.

L'administrateur.

Pesées des ruches sur bascules en août 1944

STATIONS	Alt. m	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Porrentruy	425	—	2 800	—	2 800	—	—
Bex I	430	—	4 150	—	4 150	—	—
Chili-Monthey	450	650	2 200	—	1 550	—	—
Berlincourt	505	3 800	3 400	400	—	800	1
Fiez/Grandson	520	200	1 700	—	1 500	—	—
Corcelles (Ntel)	530	3 500	3 250	250	—	—	—
» »	530	3 000	2 000	1 000	—	—	—
Chœx (Valais)	620	2 400	700	1 700	—	1 000	2
Matran	613	650	1 650	—	1 000	—	—
Vuarrenge	620	1 450	1 800	—	350	—	—
Corcelles (J. b.)	650	5 100	1 800	3 300	—	1 100	4
Dombresson	743	2 000	—	2 000	—	—	—
Chézard	768	10 400	3 400	7 000	—	1 750	15
Château-d'Oex	968	1 100	700	400	—	550	3
Chaumont	1089	9 000	500	8 500	—	—	—
Ste-Croix	1090	6 200	2 600	3 600	—	1 800	1

Communications

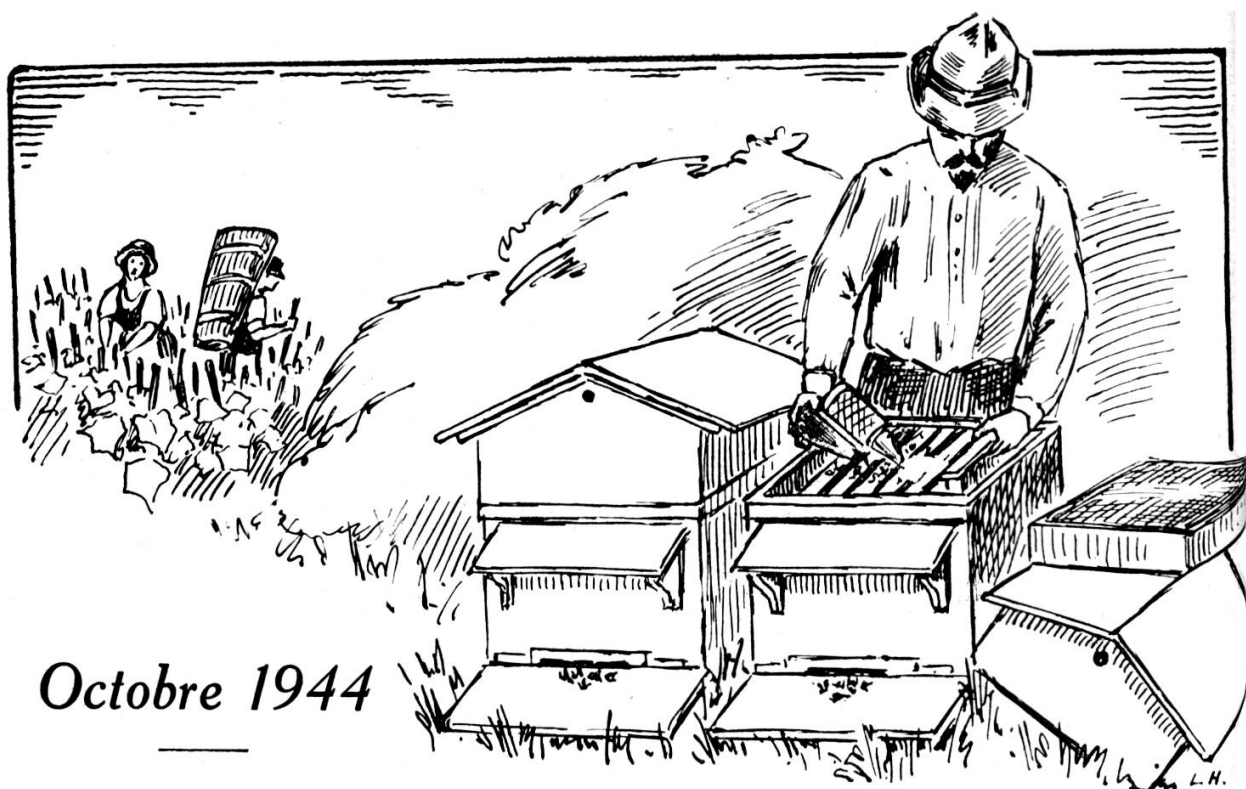
Plusieurs stations m'annoncent que les colonies se sont très affaiblies par suite de la maladie des forêts. C'est aussi le cas chez nous.

Plusieurs stations n'ont pas envoyé de pesées pour la simple raison que beaucoup d'apiculteurs ont extrait au début du mois déjà, pour pouvoir stimuler et compléter les provisions pour l'hiver. Il est inutile de m'envoyer des pesées pour le mois de septembre. C'est le mois durant lequel les bons apiculteurs complètent les opérations pour la mise en hivernage. Nous recommencerons les pesages à partir du 1er octobre et me recommande à tous les peseurs.

La photographie parue dans le dernier numéro du *Bulletin* représente mon abri pour ruche sur bascule, pour lequel j'ai donné la description dans le *Bulletin* du mois d'août, page 256.

Delémont, le 18 septembre 1944.

J. Walther.



Octobre 1944

Je ne saurais intituler ces quelques mots qui vont suivre de « Conseils aux débutants », car il n'y a guère de conseils à donner maintenant. Tout doit être terminé : provisions, mise en état d'hivernage, etc. Ceux qui ont compté sur octobre pour procéder au nourrissage et aux préparatifs d'hivernage auront constaté la sagesse du conseil donné maintes et maintes fois : Nourrissez en août et que tout soit à peu près terminé au 1er ou 5 septembre. Ce mois, en effet, s'est montré jusqu'ici avare de belles journées. Même le Comptoir suisse de Lausanne n'a pas réussi à empêcher les journées pluvieuses et de basses températures, et pourtant c'est une tradition de cette belle exposition générale de remettre ou de maintenir le beau temps.

Le seul conseil à donner c'est de mettre vos ruches à l'abri de toute perturbation extérieure, d'accidents pouvant troubler le repos hivernal : toits bien assujettis, soubassements solides, clôture même s'il le faut, pour faire obstacle à la curiosité maladroite des vaches allant aux champs ou en revenant, etc., etc. Songeons aux apiculteurs des pays qui nous entourent et dont les ruchers ont été et sont encore exposés à tant de dangers ou à la destruction complète.

En somme, l'année 1944, qui, à certains moments, paraissait vouloir ressembler aux plus mauvaises, s'est mieux terminée que nous pouvions le penser... et la vente du miel ne souffre pas de difficultés. Soyons donc reconnaissants. Nous avons reçu une lettre non signée dénonçant des injustices dans la distribution du sucre. Nous n'en disons pas davantage, puisqu'il s'agit d'une lettre anonyme dont nous ne saurions tenir aucun compte. Il est si facile

de s'adresser à la bonne adresse, soit aux offices de ravitaillement ou aux contrôleurs nommés à cet effet.

Nous attirons l'attention de tous nos lecteurs sur l'étude qui nous a été envoyée par l'Union suisse des paysans (recherches sur la rentabilité apicole). Il y a bien des conclusions à tirer de ce minutieux travail dont nous remercions vivement l'Office de Brougg. Le prix du miel de 1943 nous surprendra tous, alors que le prix de vente est resté le même. Pour certaines régions, le prix de revient du miel 1944 sera, lui aussi, une surprise bien décevante. Ce que nous voulons conclure surtout, c'est la nécessité qu'il y a à tenir une comptabilité exacte, à défaut de quoi les prix du miel varient dans des proportions absolument fantaisistes, nuisibles à tous. Le comprendra-t-on enfin quand les circonstances seront redevenues normales et qu'il n'y aura plus le contrôle officiel des prix ?

Et voici donc la fin de cette campagne apicole 1944. Préparons activement celle de 1945, car même si les espérances de voir la guerre arrêter ses ravages sanglants se réalisent bientôt, toutes les prescriptions qui nous régissent actuellement n'auront pas disparu. Mais même avec cette perspective, allons avec courage et confiance... la situation pour notre petite patrie est moins sombre qu'elle ne l'était il y a douze mois. Comme de grands citoyens l'ont dit maintes fois, restons unis, l'union fait la force en temps de guerre et en temps de paix aussi et même plus encore. Nous devons et pouvons appliquer ce sage principe en apiculture aussi, si modeste que soit notre action. Les dissensions, les « rognés » n'ont jamais amené beaucoup de douceurs... ni de miel.

St-Sulpice, 20 septembre.

Schumacher.

Le temps en août

Août 1944 a été extraordinairement chaud, ensoleillé et pauvre de précipitations. Sa température, 21° 7, a dépassé de 4° 25 la moyenne cinquantenaire. Son minimum absolu, le 2, n'est descendu qu'à 13° 5, au lieu de 8° 5, tandis que son maximum, le 22 août, atteignait la hauteur exceptionnelle de 35° 7. Depuis que les observations se font au Champ-de-l'Air, ce maximum n'a été dépassé que deux fois, en 1921 par 36° 8 et en 1904 par 37° 5. Le maximum de 1944 surpasse de 5° 7 le maximum moyen d'août.

Le mois a eu 27 jours chauds, dont 10 très chauds.

L'héliographe a marqué 284,5 h. de soleil soit 28,5 de plus qu'à l'ordinaire et corrélativement le degré de couverture du ciel ne s'est élevé qu'à 31 % au lieu de 44. Le degré d'humidité a cependant atteint 71 % au lieu de 66. Le pluviomètre n'a pourtant mesuré que 51,9 mm. d'eau météorique au lieu de 100. Cette eau survenue plutôt lors des orages de la fin du mois, phénomènes

qu'on a notés les 24, 25, 27, 29, 30 et 31 août, frappant ainsi davantage par leur continuité que par leur violence. Le baromètre a oscillé peu, autour de 714,7 mm., soit près de sa hauteur normale qui est 714,9. Enfin l'on a noté force calmes — 32 — et des vents favorisant par 38 à 23 fois le secteur W.-S. contre le secteur opposé. Ces vents étaient rarement forts.

Voici les bilans à fin août : thermique en excès de 4° 65 pour une somme de 83° 8 ; pluvial en grand déficit et 267,5 mm. pour une hauteur totale de 401,5 mm.

La cire

Avant-propos

Il arrive parfois que l'apiculteur ait des doutes sur la pureté de la cire qui lui est fournie ; aussi l'exposé qui suit lui donnera une idée générale sur la provenance et la composition de la cire et les possibilités d'en déceler les fraudes. J'ai jugé utile d'y joindre une courte documentation sur les cires végétales et minérales.

Toutes les expériences sont d'exécution facile, *mais il convient d'agir avec beaucoup de prudence et d'utiliser uniquement le bain-marie*, car on doit employer des produits inflammables.

Provenance

La cire jaune (du latin *cera flava*) est la matière élaborée par l'abeille mellifère (*apis mellifica*) de la famille des hyménoptères. Cette famille comprend les insectes porte-aiguillons volant à l'aide de quatre ailes nues, membraneuses, inégales et veinées. La cire est sécrétée par les glandes cirières n'existant que chez l'ouvrière ; elles sont placées à la face ventrale de l'abdomen sous le revêtement de chitine.

Le pollen des fleurs seul ne détermine pas l'existence de la cire. Des abeilles privées de liberté auxquelles on présenta seulement des fleurs à pollen n'avaient pas produit de cire au bout de huit jours. Elles furent nourries avec du miel et de l'eau ; après cinq jours de réclusion, elles avaient commencé à édifier des alvéoles.

Quant à la quantité de nourriture nécessaire pour être convertie en cire, les données précises manquent. Aussi les constatations d'apiculteurs qui auraient fait des expériences à ce sujet me seraient d'une grande utilité pour compléter cette étude. Le savant Bosc a fait l'expérience suivante : 45 gr. de cire ont été obtenus d'une ruche à expériences à qui il avait donné 500 gr. de sucre raffiné sous forme de sirop. 90 gr. de cire ont été obtenus en donnant un mélange de 500 gr. cassonade et sucre d'érable. Il s'agit d'expériences faites il y a longtemps.

Composition de la cire

La cire est sécrétée à l'état liquide ; elle se solidifie en lamelles blanches. Ces lamelles sont très petites ; d'après Caullery, il en faut 1250 pour faire 1 gr. de cire, soit 1,250,000 pour 1 kg.

La cire est constituée par plusieurs éléments qui sont : Myricine (Ether-sel melissylique de l'acide palmique), acide cérotinique, acide melissylique et alcool cérylique.

Elle se présente en fragments jaunes ou gris jaunâtre à cassures granuleuses, dégageant en état de fusion une faible odeur de miel. Son point de fusion varie entre 62° et 66,5°. Sa densité de 0,956 à 0,961. La cire ne doit pas sentir le rance ; mâchée, elle ne doit pas adhérer aux dents ; pétrie à la main, elle ne doit pas être gluante.

Comment découvrir les fraudes

Chauffez à l'ébullition pendant quelques minutes 1 gr. de cire avec 20 cm³ d'alcool ; laissez refroidir ; trempez un papier de tournesol bleu dans la solution. Celle-ci ne doit pas colorer en jaune, ni en rouge, le papier de tournesol bleu.

Comment déceler les produits employés pour falsifier la cire

1. Corps minéraux et farine de pois.

Faire fondre dans 10 gr. d'essence de térébenthine chaude 1 gr. de cire suspecte. Laisser reposer la solution. La cire pure donnera une solution presque claire, alors que les corps minéraux, ocre, terre de Sienne, farine de pois, etc., se déposeront au fond de l'éprouvette.

2. Résines diverses.

La cire pure ne colle pas aux dents ; elle se brise en petits fragments. Si elle adhère aux dents, il y aura certainement la présence de résine ou de suif. Faire fondre 1 gr. de cire dans 15 gr. d'alcool chauffé à 80°. Filtrer la solution refroidie. Ajouter la quantité égale d'eau. S'il y a la présence de résine ou de suif, la solution devient laiteuse.

3. Cire du Japon.

Au poids spécifique, on reconnaîtra la fraude avec la cire du Japon ; la cire pure ayant pour densité 0,956 à 0,961 surnagera dans le mélange suivant : 1 fragment de cire de 10 gr. dans 20 gr. d'eau distillée et 10 gr. d'alcool pur. Si la cire est fraudée, elle ira au fond de l'éprouvette. Pour une analyse plus précise, cuire pendant 3 minutes 10 gr. de cire avec 30 gr. de carbonate de soude et 100 gr. d'eau. Après refroidissement, la cire surnage sur l'eau claire ; au-dessus se formera une petite quantité de soluté blanc. S'il y a présence de

cire du Japon, de suif, de stéarine, de résine, toute la solution devient laiteuse.

5 gr. de salpêtre ajouté à 100 gr. de cire fondue donnent une masse blanche en refroidissant, si la cire est pure. La présence de cire du Japon la rendra brune.

4. *Stéarine.*

Mettre dans une éprouvette 4 gr. de cire qu'on agite avec 100 gr. de chloroforme et 200 gr. d'eau de chaux. La stéarine donne un dépôt insoluble de savon de chaux.

5. *Cérésine (ozokérite) et paraffine.*

Pour reconnaître la présence de ces corps, chauffer 1 gr. de cire avec 8 gr. d'acide sulfurique fumant ; ce mélange versé dans 100 gr. d'eau pure doit donner une solution claire si la cire est pure. S'il y a de la cérésine ou de la paraffine, il se formera des gouttes.

6. *Suif.*

Piler la cire et la mettre dans une éprouvette contenant de l'ammoniaque pure. La cire exempte de suif donnera un soluté clair, alors que le liquide sera laiteux s'il y a présence de suif.

Explications sur les diverses cires

La cire de Carnuba (Cera carnuba) est fournie par le Brésil. Elle est produite par la sécrétion des feuilles du *Corypha cerifera* L. de la famille des palmiers. Cette cire est plus dure que la cire d'abeille et fond entre 83 et 90°.

La cire du Japon (Cera Japonica) nous vient du Japon, de la Chine et de l'Inde du Nord. Elle est retirée par expression du mésocarpe du *Rhus succedanea* L., plante de la famille des Anacardiacees. Cette cire est blanche, légèrement jaunâtre, à odeur rance. Elle est plus molle et plus friable que la cire d'abeille et fond entre 45 et 50°.

La cire de Pela (Cera sinensis) est produite par un insecte, le *Coccus ceriferus*, genre de cochenille de la Chine. Elle fond à 82°.

La cire de pelidanthé (Cera Candelilla) nous est fournie par plusieurs Euphorbiacées du Mexique. Elle fond entre 68 et 70°.

Les cires végétales sont employées comme véhicule dans les pommades, pour la fabrication des bougies, encaustiques, savons, disques de gramophones, etc.

La cire minérale (Cera mineralis) ou *cérésine* est une sorte de paraffine obtenue en traitant l'ozokérite, connue sous le nom de cire fossile de Gallicie, par l'acide sulfurique. Elle est constituée par plusieurs hydrocarbures hautement moléculaires. C'est une cire très dure qui fond à 95°.

Comme les cires végétales, elle est employée pour la fabrication des bougies, encaustiques, vaselines artificielles et en médecine, etc.

Les matières suivantes : Stéarine, Margarine, Palmitine et Oléïnes, sont des substances grasses, animales et végétales. Elles se fondent entre 45 et 62°. Elles sont employées pour la fabrication des savons, suifs et médicaments, etc. *H. Jaccoud.*

Biographies : Index Merk, Ph. H. V., Dorvault, Courtin, Buchheister et Caullery.

La rentabilité de l'apiculture suisse en 1943

32me rapport de la Division des recherches sur la rentabilité de l'agriculture, du Secrétariat des paysans suisses, Brougg, août 1944.

Les recherches auxquelles a procédé le Secrétariat des paysans suisses sur la rentabilité de l'apiculture pour l'exercice 1943 (1er avril 1943 au 31 mars 1944) se basent sur la documentation fournie par 115 cahiers de comptabilité. Constatation réjouissante, le nombre de nos collaborateurs s'est accru de 6. 12 comptabilités nous ont été remises cette année pour la première fois, de sorte que 6 de nos anciens collaborateurs ne nous ont plus adressé la leur ; la cause en réside généralement dans les complications résultant du service militaire.

Principaux résultats des exercices 1942, 1943 et de la moyenne 1922-43.

	Par exploitation			Par colonie		
	ANNÉES			ANNÉES		
	1942	1943	1922-43	1942	1943	1922-43
Nombre des colonies	24,35	25,50	24,53	—	—	—
Capital actif fr.	3610	3745	3407	148	147	139
Rendement en miel kg.	200	95	169	8,21	3,72	6,91
Temps consacré au travail h.	171	153	150	7 ⁰²	6 ⁰⁰	6 ⁰⁹
Frais de production, au total fr.	1130	1145	804	46,42	44,90	32,77
Frais d'exploitation fr.	950	958	641	39,01	37,56	26,09
Frais de production d'un kg. de miel fr.	4,92	8,82	4,77	—	—	—
Rendement brut, au total fr.	1532	887	874	62,92	34,77	35,72
Rendement net fr.	582	71	234	23,91	2,79	9,63
Rendement en % de l'Actif %	16,13	1,90	6,98	—	—	—
Revenu fr.	839	158	447	34,47	6,19	18,35
Produit du travail, au total fr.	659	29	284	27,06	1,15	11,67
par heure de travail fr.	3,84	0,19	176	—	—	—

Le nombre moyen des colonies des entreprises contrôlées se monte à plus du double de ce qu'il est en moyenne du pays. Il s'est à vrai dire réduit pendant le courant de cet exercice.

Le *capital actif* entendu par exploitation dénote une augmentation par rapport à l'exercice précédent. Exprimés par colonie, les chiffres en sont restés à peu près inchangés ; cela tient à ce que le nombre moyen des colonies est un peu supérieur.

Le *rendement en miel* est absolument déconcertant. Il n'atteint, par colonie, que 3 kg. 72 contre 8 kg. 21 l'année précédente et 6 kg. 91 en moyenne de la période 1922-43. Ce chiffre est le plus bas observé depuis 1937 ; il était tombé alors à 3 kg. 49. A la faible récolte de miel a correspondu une moindre *somme de travail* et de moindres frais de la main-d'œuvre. La durée du travail moyenne, par colonie, s'élève à 6 heures contre 7 heures l'année précédente, et 6 heures également en moyenne de la période 1922-43.

Les *frais de production* se composent des frais d'exploitation non compris la main-d'œuvre, du coût du travail ainsi que du service d'intérêt du capital actif investi dans l'apiculture. Se rattachent aux frais d'exploitation non compris la main-d'œuvre : les dépenses pour sucre, les réparations courantes des bâtiments, des ruches et des instruments, puis les dépenses pour impôts, assurances, frais lors d'assemblées apicoles, location pour l'emplacement de colonies ou pour leur transport, etc. A ces frais s'ajoutent les différents amortissements du capital d'établissement (bâtiments, ruches, etc.) ainsi que la valeur des livraisons en nature faites par le ménage et d'autres comptes. Pour établir les *frais de production du miel*, on détermine tout d'abord la fraction pour laquelle le miel entre dans la totalité du rendement brut, puis on répartit sur la base de cette proportion les frais totaux entre le miel et les autres produits. Les *frais de production par colonie* accusent une légère diminution ; elle s'explique par un abaissement des frais courants causés par les ruchers, les ruches et les instruments, mais, plus particulièrement, par le recul des frais de la main-d'œuvre dû à la faible récolte de miel. Les dépenses occasionnées par le sucre ont augmenté, passant de 18 fr. 84 à 19 fr. par colonie. Quant au *coût de la production* entendu *par kg. de miel*, il a atteint le montant le plus élevé constaté depuis que s'effectuent nos recherches, c'est-à-dire depuis 1912, se chiffrant à 8 fr. 82 contre 4 fr. 92 l'année précédente, et 4 fr. 77 pour la moyenne de la période 1922-43. Cette forte aggravation par rapport à 1942 est imputable à ce que la récolte a été entièrement déficitaire, tandis que le coût de la production restait presque le même.

(A suivre.)

A propos des pesées des ruches

Le tableau des pesées sur bascules en mai, juin et juillet 1944 inspire quelques remarques.

La moyenne des augmentations nettes, en mai, est de 4 kg. 220 ;

en juin, de 2 kg. 580 seulement, tandis que pour juillet, cette moyenne s'élève à 12 kg. 060.

Aucun résultat n'est donné, sauf Fiez s/Grandson, pour tout le Jura vaudois de la Dôle au Creux-du-Van ; aucun d'ailleurs pour la vallée de Joux, aucun pour le Val-de-Travers. Il en résulte que les renseignements fournis sont fragmentaires, donc incomplets. Ils peuvent induire en erreur ceux qui pensent en tirer des conclusions certaines. Cependant, on en peut déduire que la première récolte, celle qui se fait au printemps, sur les premières fleurs et sur celles des arbres fruitiers, est faible : mai ayant été froid ; la deuxième, sur les foin et les arbres de différentes essences, s'est produite avec une relative abondance.

En analysant le tableau de juillet, on constate que sur neuf stations du Jura, dont l'altitude est supérieure à 650 m., le total de la production est supérieur à celle des vingt-sept autres stations. La moyenne de ces vingt-sept stations est de 7 kg. 810, tandis qu'elle atteint 24 kg. 870 pour les neuf stations jurassiennes considérées. Le Jura reste encore, cette année, entre 650 m. et 1100 m., la contrée productrice privilégiée. Mais loin de nous la pensée de conseiller à tous les apiculteurs de transporter leurs ruches au Jura, dans les altitudes moyennes.

D'autre part, les renseignements fournis par la bascule ne doivent pas être considérés comme représentant les augmentations « nettes » d'apport en miel. Le nectar n'est pas encore du miel. Il doit subir dans le corps même de l'abeille des transformations et être soumis à une sérieuse évaporation dont le résultat est une diminution de poids. En outre, la bascule donne un poids total qui comprend celui d'une population qui a singulièrement augmenté en insectes et couvain. Ce poids, d'ailleurs fort difficile à apprécier, doit être déduit des chiffres d'augmentation nette.

Enfin ce serait une erreur primaire de déduire des chiffres donnés pour le produit de la ruche sur bascule correspondent au chiffre de la récolte d'une contrée. L'apiculteur, qui a une colonie sur bascule, n'y a pas placé une non-valeur, mais une bonne ruche, si ce n'est la meilleure. Je ne pense pas que 37 kg. 200 et 46 kg. correspondent à la moyenne de récolte sur l'ensemble des ruchers de Chézard ou de Chaumont, pas davantage que 100 gr. soit la moyenne en juillet de celles de Vendlincourt, où la ruche sur bascule a certainement subi un quelconque accident.

Les résultats des pesées doit être examiné avec un sens critique ; ils peuvent faire croire aux personnes qui jugent superficiellement que l'apiculture est un sport où les gains sont faciles et larges pour les malins qui savent choisir le lieu d'établissement d'un rucher et que les apiculteurs bénéficient d'une mansuétude injustifiée de l'Economie de guerre. La publication de prix de revient du kilo de miel, calculé par l'office de Brougg sur les

exploitations apicoles de toute la Suisse, serait un complément utile à la statistique des pesées de ruches sur bascules.

Apiculteurs, soyez modestes, discrets ; rappelez-vous que seul le service officiel de contrôle a le droit de connaître le rendement de votre activité.

A. G.

Couleurs des ruches

Dans le numéro de décembre du *Bulletin*, il y a toute une étude bien intéressante sur la couleur des ruches ; mais il y a un autre facteur que la couleur des ruches, c'est celui qui est décrit dans ce *Bulletin*, c'est celui d'allier à la couleur le bien-être des colonies en toutes saisons et je m'explique.

Dans le choix des couleurs, il faudra rester dans les tons clairs, soit bleu, vert, rouge, jaune, gris ; car il y aura dans ces couleurs un peu pâles quelques-unes qui seront sympathiques aux abeilles et qui auront en été l'avantage de ne pas trop absorber les rayons du soleil en chauffant par trop les ruches et qui, en hiver, empêcheront le rayonnement de la chaleur de la colonie du dedans au dehors ; tandis qu'une couleur foncée, l'ocre rouge et le bleu foncé, sont préjudiciables aux colonies par des effets contraires, soit en été, soit en hiver.

A l'appui de cette thèse, penchons-nous sur la nature pour savoir ce qu'elle nous apprend, car nous savons tous que la fouine, qui a un pelage fauve en été, change de poils à l'entrée de l'hiver pour devenir entièrement blanche ; il en est de même de plusieurs passereaux au Canada qui muent à l'arrière-automne pour devenir entièrement blancs, ce qui les protège du froid.

Il est plus loisible à M. E. Messerli, de Rümligen (Berne), de varier les couleurs de ses ruches, car sûrement il les a en pavillon, alors le côté visible et exposé au soleil n'a que quelques décimètres carrés, alors que nous, Romands, nous avons généralement des ruches isolées et dont la peinture a près de 0 m² 50 de surface.

Encore un dernier mot pour terminer cet article déjà assez long : Au printemps de 1942, les contrevents de ma maison avaient besoin d'être revernis et j'ai choisi la couleur ocre rouge pour varier, mais le même été j'ai eu un malade dans ma famille et ces contrevents rouge ocre presque fermés donnaient une telle chaleur dans la chambre du malade, à cause de l'absorption des rayons solaires par cette couleur rouge, que le malade en a été incommodé et qu'il était préférable de laisser ces contrevents passablement ouverts.

A. C.

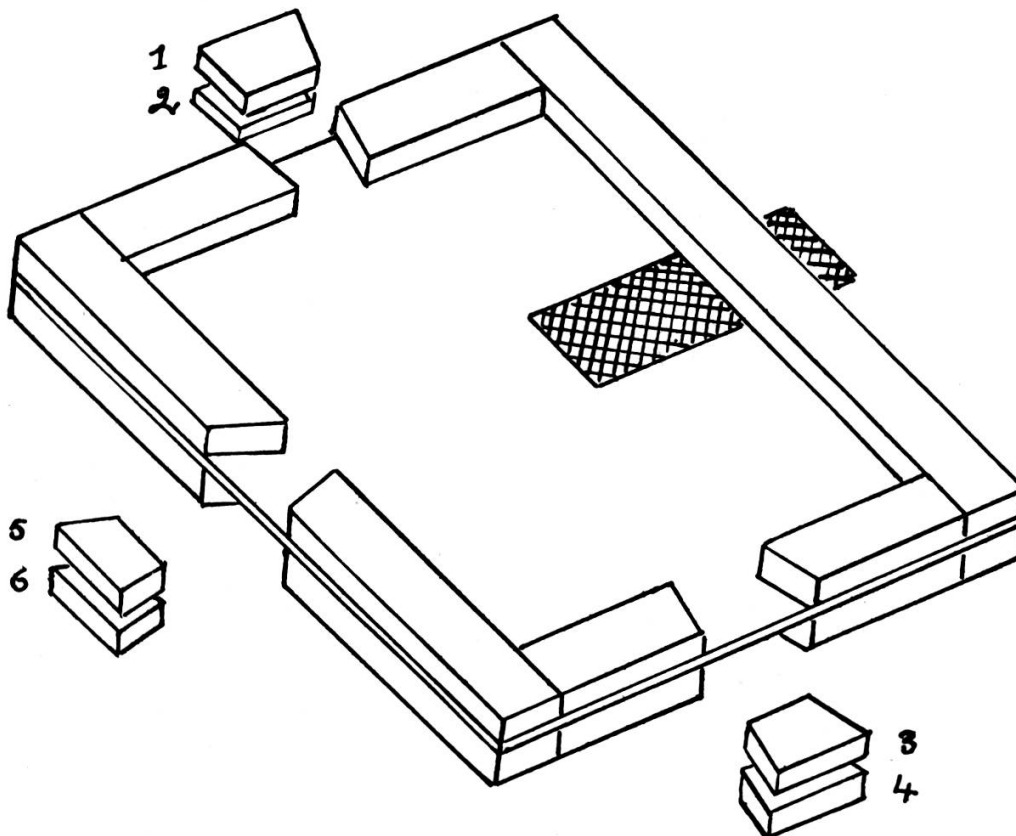
Le système des deux reines dans une ruche

La figure 1 représente une ruche à un corps avec 6 à 8 cadres de couvain. Nous sommes, supposons, au milieu du mois d'août ; la récolte est faite et les hausses ont été enlevées.

Opération N° 1

Enlever de A 3 cadres de couvain avec les abeilles qui s'y trouvent, mais sans la reine, en ayant soin de prendre un cadre avec une bonne quantité d'œufs et de jeunes larves.

Placer ces cadres avec un ou deux cadres de nourriture de réserve dans un second corps de ruche B par dessus A en intercalant un plateau séparateur à six entrées (fig. 2).



Toutes les entrées du plateau séparateur sont fermées, sauf celle se trouvant directement par dessus l'entrée de A (N° 5 du diagramme plateau séparateur). On y fixe une petite planche d'atterrissage temporaire.

Stimuler B en donnant de petites quantités de sirop le soir. C'est bien d'enlever le restant de sirop le matin pour éviter le pillage qui pourrait se produire à cette saison.

L'élevage des reines commencera immédiatement. On peut aussi mettre une jeune reine fécondée, soit pour avoir de la ponte plus vite, soit pour raison de sélection de race.

Vers l'automne, quand la nouvelle reine pond et que le temps se fait plus frais, remplacer la grille du plateau séparateur par une plaque de fer-blanc mince de même grandeur. Ceci coupera les courants d'air, mais laissera passer une certaine chaleur.

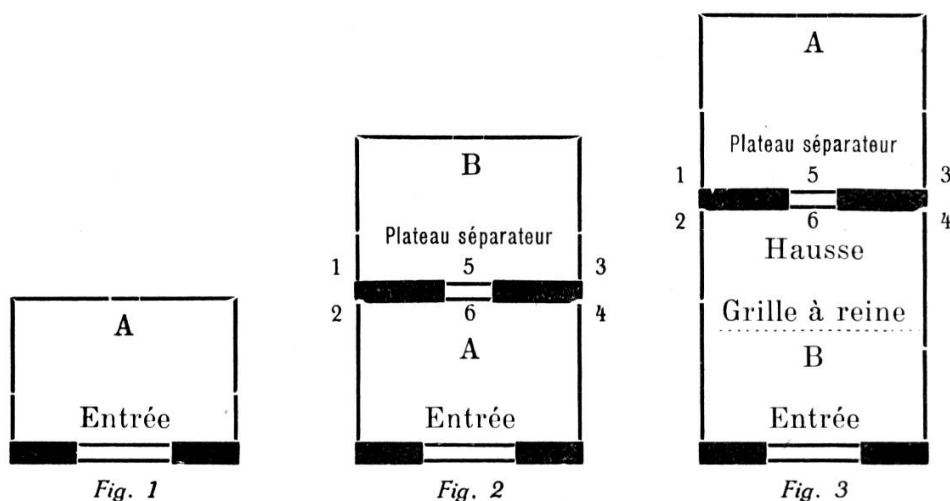
Laisser les deux colonies superposées tout l'hiver. J'ai constaté

que 7 à 8 cadres dans A et 5 à 6 dans B sont suffisants pour un bon hivernage.

Au printemps, on stimule les deux ruches jusqu'à ce qu'elles soient remplies d'abeilles et dès que le temps s'annonce plus chaud on échange le fer-blanc du plateau séparateur contre la grille.

Opération N° 2

A peu près deux semaines avant la saison normale d'essaimage, on interchangera les deux corps de ruche A et B. En même temps, on échangera tous les cadres de nourriture dans A contre des cadres de couvain pris dans B. Les abeilles peuvent être laissées sur les cadres. L'essentiel est de ne pas prendre les reines de ceux-ci. On aura donc dans A rien que du couvain, dans B rien que des réserves avec un nid à couvain extrêmement réduit.



Maintenant on mettra sur B une grille à reine, ensuite une hausse (deux hausses si la ruche est très forte) ; sur la hausse un plateau séparateur et enfin le corps de ruche A.

Finalement, on fermera l'entrée N° 5 du plateau et on ouvrira l'entrée 6 et 1 (ou 3).

Résultats

Toutes les butineuses de B (qui se trouve maintenant en bas) retournent à l'entrée N° 5 qui est fermée.

Par le jeu des six entrées, elles rentrent par le N° 6 (en se trompant) qui les amène de nouveau dans le bas et dans la hausse, posée là à leur intention. Les butineuses de A (qui est en haut) rentrent par leur entrée habituelle, qui est maintenant l'entrée principale B. Malgré ce mélange d'abeilles des deux corps de ruche, il n'y a pas de bataille :

1. Parce qu'elles rentrent sans hésitation dans le trou de vol avec leur butin.

2. Parce qu'elles ont la même odeur de ruche.

De cette façon, toutes les ouvrières des deux corps de ruche sont réunies dans une seule, juste avant la grande récolte.

On nourrira maintenant la vieille reine A. Le sirop qu'on donnera même pendant une miellée restera en A et ne peut pas être transporté dans la hausse. Le sirop stimulant combiné avec le surplus de cadres de couvain pris en B produit un flot de butineuses.

Trois semaines après l'opération N° 2, on fermera l'entrée N° 1 et on ouvrira 2 et 3. Il se produira la même chose qu'avant. Les abeilles quittent A par le N° 3. Les butineuses essaient de rentrer par le N° 1 qui est fermé. Elles trouvent le N° 2 à sa place et y rentrent pour renforcer B.

En d'autres mots, A avec la vieille reine (2 ans) n'est plus qu'une usine pour la production d'abeilles. Si la reine donne des signes de faiblesse vers la fin de la saison, elle peut être enlevée et remplacée ou on laissera les abeilles en élever une autre, ce qui fera recommencer le cycle.

Remarques

Si l'élevage de reines se fait tard dans la saison, il est nécessaire d'avoir assez de bourdons. Ceci peut être fait par n'importe quelle méthode connue.

Le corps de ruche du bas doit être nourri par l'entrée. Ceci est facile avec le système que j'emploie.

Si toutes les butineuses sont enlevées de A, il y a danger que le couvain meure de faim. On peut éviter cela en donnant des cadres de pollen ou en enlevant les butineuses dans les laps de temps plus espacés.

Il n'y a pas de danger de refroidissement du couvain. Toute la chaleur monte par la grille du séparateur et le haut serait l'endroit le plus chaud de toute la combinaison de corps de ruches, hausses, etc.

Avantages

1. Il y a toujours deux reines dans les ruches, donc une possibilité de réunir en cas d'orphelinage accidentel.

2. L'essaimage est contrôlé. En B parce qu'en enlevant plusieurs cadres de couvain il y a de la place et une jeune reine. En A parce qu'il manque des butineuses.

3. La récolte est augmentée par un double apport de butineuses au moment critique. Le couvain en B est diminué et la quantité de miel pour l'élevage réduite au minimum.

4. *La concentration de butineuses peut être régularisée d'après la volonté de l'apiculteur.* Si le temps est froid ou la saison tardive, l'opération N° 2 est retardée en conséquence. Ceci est de la première importance ; *le facteur temps étant le plus compliqué à saisir*

pour arriver avec des ruches fortes dans la saison de rendement.

5. Si la saison est mauvaise et s'il n'y a pas de récolte, on pourra toujours profiter pour augmenter le nombre de colonies du rucher.

Désavantages

1. Nécessité d'avoir du sucre pour stimuler. Ceci est moins grave qu'il apparaît à première vue. Il n'est pas toujours nécessaire de stimuler A et d'enlever les butineuses après l'opération N° 2.

2. La nécessité d'avoir une ruche moderne et un plateau séparateur.

E.-P. Townley.

Expériences

A l'intention du « Bulletin », et aussi pour être renseigné si possible moi-même, je me fait un plaisir de vous communiquer un cas un peu spécial, ou même extraordinaire, que j'ai eu l'occasion de constater ce printemps.

J'ai acheté ma première ruche d'abeilles en 1935, et me suis toujours beaucoup intéressé à ces bestioles avec plus ou moins de succès et quelquefois même de déception, mais c'est la première fois que j'ai tenté d'hiverner une reine dans une ruchette de ma construction, et cela sur 4 cadres petit-Burki.

A la première visite, le 24 avril, la ruchette marche bien, il y a une bonne ponte avec du couvain de tous âges.

Le 2 mai j'ai prélevé la reine pour l'introduire dans une ruche, et j'ai laissé la ruchette faire un nouvel élevage.

Après un nourrissage de quelques jours, je visite à nouveau le 9 mai, et trouve 3 cellules de reines operculées, ce qui me laisse espérer que tout va bien.

Nouvelle visite le 26 mai, pour m'assurer de la ponte que je ne doute pas de trouver, après 24 jours écoulés depuis le prélèvement ; mais quelle ne fut pas ma surprise de trouver une très maigre ponte disséminée sur 3 cadres, quelques cellules mâles operculées et des larves destinées aussi à du couvain de bourdons.

Ma déception fut grande, et la seule déduction possible était que la jeune reine s'était perdue à la sortie de fécondation, et que des pondeuses l'avaient déjà remplacée dans ce travail.

Aux grands maux les grands remèdes, je me suis dit alors mécontent de ce résultat, j'emporte la ruchette séance tenante, et vais la broser à quelques 150 mètres de son emplacement ; puis j'y introduis un cadre de hausse contenant du couvain de tous âges, et je la remets à sa place, lui laissant tenter un nouvel élevage, sa population étant encore assez forte.

Après avoir nourri pendant 4 jours, je visite à nouveau le 31 mai pour voir où en est le nouvel élevage, mais nouvelle surprise, pas une ébauche de cellule royale sur le cadre introduit.

Je me gratte un peu le coin de l'oreille et je suis près de donner ma langue au chat, mais en examinant le cadre suivant, j'y trouve une magnifique ponte sur les deux faces, laquelle ne laisse aucun doute sur la présence d'une reine fécondée que j'ai pu observer quelques minutes plus tard.

Tout cela me laisse assez perplexe, et j'en arrive pour ma part à une nouvelle supposition : A cause du temps défavorable, la jeune reine n'aura peut-être pas pu effectuer son vol nuptial en temps opportun, et aura commencé une ponte bourdonneuse ; mais le brossage intempestif auquel je l'ai soumise aura provoqué une sortie forcée au cours de laquelle aura eu lieu la fécondation.

Dans ce cas, ce ne serait peut-être alors qu'un heureux hasard que la reine soit rentrée normalement à sa ruche, ou bien sera-ce là une nouvelle méthode pour les cas désespérés?...

Je serais heureux de connaître votre avis à ce sujet, et de savoir aussi si d'autres apiculteurs ont déjà observé un cas de ce genre.

Par la même occasion j'aimerais répondre à une question posée dans le dernier bulletin par M. Emmanuel Chevrier, lequel hésite à tenter le marquage des reines.

Je lui dirai que bien qu'encore novice en apiculture, je pratique le marquage des reines depuis 1939, et cela avec un plein succès, puisque je n'ai eu aucune perte à déplorer.

J'emploie la méthode de la pastille numérotée collée sur le corselet, et la seule précaution que je prends est de toujours redonner la reine à la ruche dans la cage d'introduction, afin de lui laisser perdre l'odeur de la colle et repredre celle de la ruche.

Possédant un boîte d'introduction pouvant s'ouvrir de l'extérieur, je libère la reine 1 heure ou deux après l'opération, mais je pense qu'avec un autre système le bouchon de candi suffira largement.

Je vous prie d'excuser la longueur de ces lignes et d'agréer, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

Ch. Esseiva.

CONCOURS DE RUCHERS

organisé par la Société romande d'apiculture, en 1943.

(Suite et fin)

BESNARD François, Tavannes. — Erguel-Prévôté

Vingt ruches dans deux ruchers, six nucléi.

Fait de l'apiculture depuis 1934.

A dix minutes du village de Tavannes, route de Tramelan, dans une jolie combe, au bord d'un ruisseau boisé, se trouvent deux ruchers montés par l'apiculteur M. Besnard. Un peu plus au nord,

une troisième baraque lui sert de laboratoire. Tout est très propre et bien tenu avec goût et soins. Sur les coteaux du ruisseau, M. Besnard a greffé des saules mâles et femelles qui doivent faire les délices des abeilles par les premiers rayons du soleil au premier printemps. M. Besnard élève des abeilles du pays choisies dans ses meilleures souches. Il nous fait voir de beaux nucléi, quelques-uns avec cadres Bürki. Il travaille calmement. Possède les outils et ustensiles nécessaires. N'a pas de marmite ni de gaufrier. Populations assez faibles généralement dues au manque de récolte. Ponte et couvain se ressentent aussi des conditions spéciales du moment. Annotations au dos des colonies. Comptabilité très sommaire.

6, 6, 6, 8, 5, 9, 8, 3, 10, 5, 5, 2, 9, 5 = 87 points.

Médaille d'argent.



Rucher de M. Aufranc, pasteur, Péry.

*FARRON William, Berne. Rucher à Tavannes
Erguel-Prévôté*

Vingt-sept D.-B. en pavillon, trois D.-B. hors pavillon et six nucléi en une ruche d'élevage.

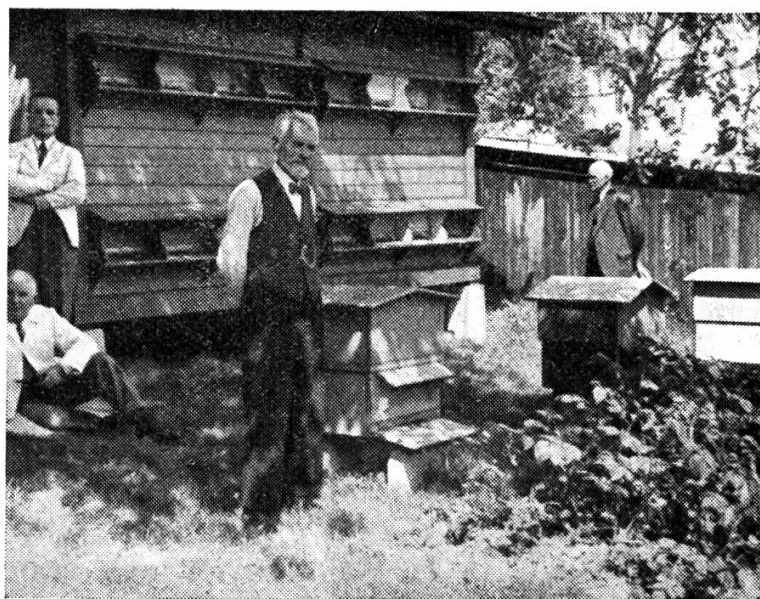
M. Farron fait de l'apiculture depuis 1911, il n'est donc plus un novice surtout qu'il avait comme professeur son père, apiculteur depuis toujours. Malheureusement pour ses abeilles, il habite Berne et ne dispose que des samedis après-midi et des dimanches pour s'en occuper. Un grand pavillon neuf a été bâti en 1940. Nous voyons des trous de vol dirigés au nord, à l'ouest et au sud. M. Farron nous dit que le développement des colonies est identique

malgré la direction du vol. Peut-être, au printemps, certaines années, les ruches dirigées au nord seraient-elles plus vite sujettes à se montrer atteintes de dysenterie.

Trouvons une ruchette bourdonneuse. Comme chez son voisin, M. Bésnard, les populations sont assez parsemées faute de récolte et malgré une belle allée de tilleuls tout en fleurs à proximité. Hausses vides. Comptabilité de Brugg très bien tenue. Comptes et tableaux de comparaison depuis de très nombreuses années. M. Farron est un apiculteur entendu.

6, 6, 6, 8, 5, 9, 9, 3, 10, 6, 7, 5, 9, 5 = 94 points.

Médaille d'or.



Rucher Farron, Tavannes.

Liste des lauréats du concours de ruchers 1944

WEBER Aloïs, Pinchat s/Carouge, médaille d'or et médaille de la Fédération, félicitations du jury pour recherches microscopiques, avec 97 points sur 100.

JUILLARD William, Ecole de médecine 8, Genève, médaille d'or avec 96 points sur 100.

ZIMMERMANN Paul, rue des Pitons 25, Genève, médaille d'or avec 91 points sur 100.

EGGER Arthur, rue Pierre-Fatio 9, Genève, médaille d'or avec 91 points sur 100.

STOCKER Simon, rue du Centre 4, Genève, médaille d'or avec 94 points sur 100.

HORRISBERGER Félix, rue de la Poterie 6, Genève, médaille d'or avec 94 points sur 100.

BASSIN John, Marchissy, médaille d'or avec 93 points sur 100.

RUBIN Ernest, Longirod, médaille d'or avec 93 points sur 100.

RUCKSTUHL Charles, fils, route des Acacias 32, Genève, médaille d'or avec 95 points sur 100.

DUDIET Emile, Berolles, médaille d'argent avec 88 points sur 100.
JOLY Charles, Nyon, médaille d'argent avec 82 points sur 100.
AMETTER Pierre, La Cure, médaille d'argent avec 82 points sur 100.
DELEURY Maurice, Gimel, médaille d'argent avec 83 points sur 100.
DURNIAT Emile, Vinzel, médaille d'argent avec 85 points sur 100.
BIGNENS Edouard, Mies, médaille d'argent avec 84 points sur 100.
ROCH Jean, Crotte-au-Loup, Vernier, Genève, médaille d'argent avec 83 points sur 100.
BOVIER Frédéric, chemin des Verjus, Genève, médaille d'argent avec 85 points sur 100.
BARONI Daniel, rue des Caroubiers 21, Genève, médaille d'argent avec 83 points sur 100.
HOHN Bernard, Chancy, Genève, médaille de bronze avec 74 points sur 100.
DELESSERT Fernand, Prangins, mention honorable avec 68 points sur 100.

Vente de miel

Dès novembre, un coupon sera validé sur les cartes d'alimentation, pour 250 gr. de miel ou confiture.

La demande de miel en gros est très forte. Les apiculteurs qui disposeraient d'une certaine quantité sont priés de nous aviser.

Corcelles (Ntel), le 25 septembre 1944.

L'office du miel :
Charles Thiébaud.

En séance

Aussi loin que mes souvenirs peuvent remonter, aucun article du Bulletin n'a traité spécialement ce sujet. On permettra exceptionnellement une courte ingérence. Passons sur les opérations statutaires habituelles et arrivons au rapport habituel présenté par le président toujours suivi avec attention. C'est une revue générale instructive et documentée. Suit la discussion des sujets à l'ordre du jour et c'est alors qu'entrent en jeu la diplomatie, les qualités du président. Il s'agit de diriger habilement les discussions, au besoin savoir les écourter et même, (excusez la franchise) éviter les beaux parleurs qui s'écoutent trop longtemps aux dépens d'autres plus modestes, tout aussi connaisseurs qui n'osent pas lever la main. Parfois même, certains présidents s'oublient en prenant une part trop grande à la discussion. Ils s'imposent à tout propos. Cela indispose certains auditeurs. Je me hâte d'ajouter comme assistant habituel à nos assemblées de Romande et Fédération qu'aucun de ceux qui se sont succédé n'a enfreint cette réserve souhaitée. Ils se bornent à maintenir les orateurs au fil de l'onde et procèdent, sans longueur, à arriver à la votation avec les amendements qui parfois ne sont pas faciles à fondre ou éliminer.

Savoir faire parler les autres en écoutant au besoin, donner le moins d'ampleur personnelle à son expansion à tout propos n'est pas la qualité de chacun.

Peut-être que dans des sections, des présidents se sentiront

touchés. Tant pis ou tant mieux. Les réflexions ci-dessus suggérées par de fréquentes remarques ne visent personne spécialement. Elles n'ont qu'un but : modération chez les ténors habituels, encouragement aux qualifiés qui s'effacent. Un peu de variété fait toujours plaisir.

Un vieux.

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du bureau du Comité central,
tenue à Lausanne le 10 août 1944.*

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. l'abbé L. Gampy, président. Membres du bureau au complet.

Correspondance. 1. Lettre de M. M. Deleury, à Gimel, s'était inscrit pour le concours de ruchers de la Romande avant le 10 juin 1944, mais son inscription, par suite d'un oubli, n'a pas été envoyée au président du jury. Demande, après coup, à participer au concours. Décidé : d'accord si la Section de la Côte vaudoise ou M. Deleury veulent prendre les frais de déplacements des membres du jury à leur charge.

2. La Section Jura-Nord avise que le cours d'apiculture a réuni trente-huit inscriptions. Le cours a eu lieu en cinq séances de 4 heures sous la direction de M. Etique, instituteur, à Court, sollicite une subvention. Adopté d'accorder 100 francs sur le vu du rapport et des comptes détaillés.

3. La Librairie Payot demande de lui envoyer au plus tôt les travaux pour la réédition de *La conduite du rucher*. Cette maison se propose, en outre, de rééditer également *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant. Cet ouvrage est très demandé et l'édition est actuellement épuisée.

Divers. Schumacher donne lecture d'un article de la *Revue de Vallonie* concernant l'inauguration d'un drapeau de cette fédération et l'adoption d'une marche apicole officielle. Il propose, par analogie, la confection d'un fanion comme signe de ralliement aux différentes manifestations de la Romande et qu'il soit institué un chant officiel. Adopté que Schumacher fera part de sa proposition par la voie du *Bulletin* et Mayor ouvrira un concours pour la réalisation d'une caissette pratique pour le transport des essaims.

Revision des statuts. Le bureau examine plusieurs suggestions et projets, entre autre celui de la Fédération cantonale neuchâteloise.

Assurances. Plusieurs cas sont réglés conformément aux règlements de la caisse d'assurance et le secrétaire est chargé de rappeler à un sociétaire l'article 4, 2^{me} alinéa, qui stipule : « Le Comité peut aussi exclure de l'assurance les ruchers présentant un risque excessif et ceux qui ont fait plusieurs fois l'objet d'une demande d'indemnité. »

Séance levée à 16 h. 45.

Le secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section d'Erguel-Prévôté

Assemblée extraordinaire du 27 août 1944, à Sonceboz.

L'assemblée de ce jour est ouverte par notre dévoué président M. Wiesmann. Les participants sont relativement peu nombreux et le contrôle ne révèle la présence que de trente-trois membres, soit environ le dixième de notre effectif. Il faut en attribuer la cause au bon nombre de soldats sous les drapeaux et peut-être à la chaleur accablante de ce jour.

Le secrétaire n'ayant pu assister à la réunion d'aujourd'hui, le protocole sera lu lors de notre prochaine rencontre.

M. le président présente à l'assemblée le projet de nouveaux statuts de la Société romande d'apiculture. Le Comité de notre société n'est pas resté inactif et il est porté à la connaissance des membres présents le projet élaboré à leur intention. Plusieurs apiculteurs prennent la parole pour donner leur avis et la discussion est assez nourrie. Notre Comité demande que certains changements soient apportés aux statuts de la Romande. Tous les membres présents font confiance à notre Comité et un vote sans opposition demande que les articles révisés soient présentés par nos délégués à la prochaine assemblée en mars 1945.

Quelques questions d'ordre pratique intéressant l'apiculture sont encore soulevées et c'est la dislocation, chacun étant satisfait d'avoir eu l'occasion de resserrer les liens qui unissent tous ceux qui aiment les abeilles. *H. R.*

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse d'entraide du noséma. — Les membres des sections du canton de Neuchâtel désirant faire partie de la caisse, pour l'assurance hivers 1944/1945, doivent verser la cotisation de 20 centimes par ruche au compte de chèques IVb 1655, Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture, à *La Chaux-de-Fonds*, jusqu'au 30 novembre, dernier délai. Prière d'indiquer au dos du bulletin le nombre de ruches. *Le Comité.*

Section des Alpes

Groupe de Chardonne.

Le dimanche 10 septembre dernier a eu lieu la deuxième réunion du groupe de Chardonne. Malgré un temps gris et froid, plus de vingt participants répondirent à l'appel de leurs dirigeants, prouvant une fois de plus tout l'intérêt que ces réunions ont trouvé auprès des apiculteurs d'une même région.

C'est au rucher de M. Emile Freiburghaus, En Bagniegos s/Jongny, que M. Fankhauser, président de section, ouvrit la séance par la visite de quelques ruches ; faisant suite, le chef de groupe remercia le propriétaire d'avoir bien voulu mettre son rucher à nouveau à disposition, puis l'on entendit le président nous faire un exposé sur l'hivernage et les conclusions tirées de la visite des quelques ruches qui venait d'être faite. Pour terminer, le secrétaire du groupe donna connaissance du programme prévu pour l'hiver, programme chargé, mais justifié, car, dans la branche apicole, nous n'en savons jamais trop. Et pour clôturer, ce fut le tour du thé pour les dames, vins pour messieurs, le tout accompagné de biscuits auxquels tout le monde mit son cœur et son palais.

Nous ne voudrions pas terminer sans remercier bien sincèrement M. Freiburghaus et sa famille pour son accueil si gentil et pour le dévouement qu'il manifeste envers ses collègues en toutes occasions.

Corsier s/Vevey, 12 septembre 1944.

M. Ganioz.

*
* * *

Convocation. — MM. les sociétaires sont d'ores et déjà informés que l'assemblée générale d'automne aura lieu le *dimanche 5 novembre 1944, à Aigle, Hôtel du Nord* (salle du 1er étage), à 14 h. 15.

Outre les opérations statutaires de fin d'exercice, le Comité a prévu une conférence. A cet effet, il a l'espoir d'obtenir le concours d'une notabilité apicole qui traitera un sujet des plus actuels.

Prière instante de réserver cette date. Ce sera l'occasion de venir se documenter à bonne source. Et qu'on se le dise.

Du 19 septembre 1944.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrétaire.

Société d'apiculture de la Gruyère

Cours de montagne.

La Section de la Gruyère a eu le privilège cette année d'organiser le cours apicole de montagne subventionné par la Romande. Les inscriptions y furent nombreuses : quarante-quatre participants parmi lesquels une dizaine de dames ou demoiselles.

La séance du 20 août dernier clôturait à Bulle une série de conférences théoriques et pratiques données alternativement à Bulle, Broc, Grandvillard, Epagny-Gruyères et Bulle. A l'issue de cette dernière, un repas en commun, fort bien servi, réunissait au Café gruyérien, à Bulle, les participants au complet entourés de M. Mayor, président d'honneur de la Romande, M. le curé Gapany, président actuel de la Romande, M. Loup, le distingué directeur du cours et quelques membres du Comité de la Section de la Gruyère.

M. le président Gapany ouvrit la série des discours en remerciant et félicitant chaleureusement M. Loup, inspecteur des ruchers de la Gruyère et directeur du cours, pour l'excellence du travail accompli. En vrai pédagogue et praticien accompli, M. Loup sut allier à la perfection la théorie et la pratique. L'assiduité des participants aux diverses séances, assiduité qui s'est traduite chaque fois par un pourcentage de plus de 90 % de l'effectif, une attention toujours soutenue, telles sont les preuves de tout le plaisir et l'intérêt que ceux-ci trouvèrent dans l'enseignement si complet et précis de leur cher conférencier. Relevons que pour concrétiser ses leçons et en faciliter la mémorisation, M. Loup composa une très intéressante brochure à l'usage de ses élèves et des apiculteurs qui la désirent au prix modeste de 1 fr. 50 l'exemplaire.

M. Loup redit toute la joie qu'il eut à donner ses leçons, travail grandement facilité par le bon esprit dont chacun fit preuve et le souci d'améliorer et de compléter toujours plus ses connaissances apicoles. Il formula le vœu que tous les participants au cours de cette année restent toujours d'excellents membres de la Romande et de la Section de la Gruyère.

M. Mayor, heureux de passer quelques instants en pays de Gruyère, engagea les apiculteurs et apicultrices présents à aimer toujours plus leurs chères avettes, non seulement pour les avantages matériels qu'elles procurent et leur incontestable nécessité pour la fructification des arbres fruitiers, mais aussi pour la poésie que l'on découvre chaque jour dans la vie merveilleuse du monde des abeilles.

En résumé, cours fort bien donné et résultats certainement fructueux. Puissent de telles organisations se répéter souvent pour le développement et la prospérité de l'apiculture, cette branche agricole si importante de notre activité nationale !

E. y.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 9 octobre, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : La propolis et son usage.

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale aura lieu le samedi, 14 octobre prochain, à 20 h. 15, au Café du Midi, Grand-Pont 14.

Sujet : Doit-on se préoccuper déjà de la campagne 1945 ? *Le Comité.*

Section Ajoie-Clos-du-Doubs.

Assemblée générale dimanche 8 octobre 1944, à 14 heures, au Restaurant des Deux-Clefs, à Porrentruy. Vu l'importance des tractanda, tous les membres libres ce jour-là sont priés d'y assister.

Le Comité.

Abeille fribourgeoise

Il semble, à première vue, qu'élever des abeilles doit être un délassément et une affaire de dilettante. C'est devenu, en réalité, une véritable vocation. La technique a passé par là aussi et il ne suffit plus d'attendre le bon plaisir de ses pensionnaires ailées ; on leur demande de produire. Pour arriver à ce résultat, il y a des choses qu'il faut savoir. C'est pourquoi, le dimanche, après un dernier regard à leurs « hausses » et à leur couvain, les apiculteurs s'en vont vers un village, plus ou moins voisin, écouter des conférences.

Celle de dimanche dernier eut lieu à Lentigny. Une cinquantaine de fidèles répondirent à l'appel de leur société, L'Abeille fribourgeoise. Le choix de Lentigny s'expliquait par la personne du conférencier, M. Fortuné Ridoux, instituteur du lieu, et par l'existence, en ce même lieu, de son rucher-modèle, véritable maison des abeilles, pourvue de tout le confort moderne, et dans laquelle on trouve les accessoires les plus raffinés.

On commença donc par se familiariser avec ce matériel, innombrable, ultraspécialisé, compliqué et simple à la fois, qui prévoit tout et pourvoit à tout : il y a un assortiment complet de cadres, lesquels se rempliront, selon la fantaisie de ces dames, de miel, de couvain, de cellules royales ; il y a des entonnoirs, dont la forme et la dimension varient selon l'usage ; il faut avoir, en outre, toutes sortes de caisses, de caissettes, de boîtes, et des tubes, et des seringues, et des pipettes, et des chalumeaux ; il y a même tout un attirail pour le marquage des reines : des brucelles tout ce qu'il y a de flexible et de sensible, qui prennent la reine délicatement, sans lui faire mal, de la colle spéciale, pour lui coller sur le dos l'estampille, internationale et de couleurs changeantes au gré des années, qui permettra plus facilement, lors des subséquentes visites et d'un premier coup d'œil, de distinguer cette personne de haut lignage, au milieu de toute sa cour, pareillement gainée de stricts corselets aux anneaux effacés.

Après avoir tout vu et tout admiré à loisir, on répondit à l'aimable invité du conférencier de s'asseoir sur les bancs d'école sous les arbres fruitiers, autour des tables où pétillait, à l'égal d'un vin d'honneur, le nectar de la Cidrerie de Guin, fort bienvenu par ces chaleurs et qu'on devait à l'amabilité de l'agent local, M. Alfred Chappuis, apiculteur lui aussi. C'est ainsi que, buvant frais sous la tonnelle, on écouta avec beaucoup plus de plaisir l'aimable conférencier et son instructive conférence.

Dans les arbres, en ce bel après-midi d'été, rafraîchi par le cidre doux, on écouta donc volontiers M. Ridoux parler de l'élevage des reines, des causes de son succès et de son insuccès ; sujet un peu spécial, où se retrouvent les seuls initiés, qui ne sont du reste pas nombreux.

La seconde partie de la conférence traitait un sujet assez réfrigérant : la mise en hivernage. C'est pourquoi l'on se mit à l'abri, en l'auberge du Saint-Claude, sous la présidence de M. Joseph Bächler, vice-président de la société, qui remercia les nombreux participants et tout spécialement le conférencier. Et c'est autour du verre de l'amitié que M. Ridoux continua son exposé, tout farci d'excellents conseils.

La conférence de M. Ridoux fut suivie d'une brève discussion générale au cours de laquelle on entendit M. Joye-Rossier, de Prez-vers-Noréaz, confirmer la justesse des observations émises et donner quelques renseignements sur les maladies des abeilles. Puis la séance se termina en conversations particulières où il fut exclusivement question d'abeilles et de miel, de ce qu'il faut faire et ne pas faire.

A. T.

Réunion de groupe à Sonviller

Cantonné dans la métropole horlogère du Vallon, j'ai eu le plaisir de participer à la réunion de groupe à Sonviller, le 20 août 1944.

Le ciel riait et c'est aussi avec une physionomie souriante que M. Wiesmann, président de la section, accueille les participants. Nous visitons les ruchers dont la plupart sont tenus par des apiculteurs consciencieux, compétents et expérimentés, au contact desquels les novices ont l'occasion de par-

faire leurs connaissances pratiques et théoriques. Nous admirons le rucher modèle de M. Donzé, brillant de propreté et pourvu de toutes les installations modernes, comme aussi le bel alignement des ruches de notre président dans une propriété témoignant de son savoir-faire, de son bon goût et de son amour d'un home agréable. Concernant la récolte, chacun se déclare satisfait, remarquons que la région est favorable à l'apiculture grâce à un riche champ d'activité formé des prairies du droit et de l'envers, des haies bordant le pâturage et de la forêt. Les Franches-Montagnes, privilégiées d'habitude, n'accusent qu'une faible récolte suivant les renseignements obtenus. D'où peut donc naître l'opinion exprimée par des profanes que la récolte a été fantastique cet été ?

Nos amis du haut Vallon nous ont généreusement offert le verre de l'amitié ; qu'ils veulent bien accepter encore nos remerciements les plus chaleureux pour leur aimable attention.

App. G. S.

Section d'apiculture de Sion

La dite société organise pour le dimanche 8 octobre prochain, à l'Hôtel de la Planta, à Sion, une journée apicole avec conférence donnée par M. Niquille.

En même temps aura lieu une petite exposition de matériel d'apiculture présenté par quelques-uns de nos meilleurs constructeurs suisses. Bien des inscriptions sont déjà parvenues pour l'exposition de ruches, ruchettes, extracteurs, matériel d'élevage, etc.

Tous les apiculteurs seront les bienvenus.

Le Comité.



Cette société, ayant à sa tête son nouveau Comité, présidé par M. Fernand Stöckli, s'est rendue le dimanche 6 août à Ayent où les apiculteurs de la contrée lui avaient préparé une belle réception.

Après le repas, M. Adolphe Philippoz nous fit les honneurs de son rucher. Ce fut un vrai dessert et un régal pour les apiculteurs présents. En effet, ce rucher, comprenant un nombre imposant de ruches échelonnées en étages dans la forêt, est un des plus beaux qu'il nous a été permis de visiter en Valais ; et quel ordre, quelle propreté dans toutes ces ruches ! Des colonies fortes, encore en pleine récolte. Que d'activité dans ce rucher, que de science aussi et que de poésie ! De l'hospitalité, n'en parlons pas, disons que les participants, dépassant une cinquantaine de membres, furent comblés, encore verres à boire, succulents cafés, etc.

Après tant de bonnes choses, le président remercia les collègues d'Ayent, salua et félicita les participants, spécialement les vétérans dont MM. Roch et Antille, qui n'avaient pas craint de faire cette longue course à pied. Puis il nous fit une causerie des plus intéressantes, nous entretenant plus spécialement sur ce qu'il faut faire et ne pas faire dans un rucher. Une discussion très nourrie suivit cet exposé, puis tout le monde, les malades exceptés (la raclette est, paraît-il, fort indigeste !), se dirigea vers le rucher de M. Joseph Aymon. Là aussi, les apiculteurs présents furent édifiés sur la bonne tenue, l'ordre et les belles colonies de cet excellent apiculteur. Une démonstration nous fut faite d'examen de ruches avec le voile Weber. Nous avouons que ces expériences furent concluantes en faveur de ce voile qui peut être qualifié de découverte vraiment intéressante.

Hélas ! le temps passait rapidement. Le camion nous attendait pour nous ramener à St-Romain où M. Constantin voulut encore nous faire les honneurs de son rucher et de sa... cave. Disons que les deux étaient à l'avenant et ce n'est pas peu dire.

La nuit approchant, il fallut se décider à rentrer et ce fut en emportant le souvenir d'une franche camaraderie entre les apiculteurs et la charmante hospitalité de nos collègues d'Ayent. Merci à eux et au Comité pour l'organisation et la réussite aussi parfaite d'une si belle journée. *Un participant.*

NOUVELLES DES RUCHERS

R. Curty. — Yverdon, le 14 septembre 1944.

L'année apicole 1944 est terminée. L'exercice prend fin pour moi par un appréciable bénéfice, malgré la perte de trois de mes ruches au printemps par suite de dysenterie.

Mai : La floraison de la dent-de-lion est magnifique, ainsi que celle du colza ; mais, malgré cela, faible récolte en général, due au fait de la sécheresse persistante et de la bise froide qui n'a pas cessé de souffler pendant presque toute la floraison. Pas un seul essaim, ce qui m'aurait permis de refaire mes trois colonies perdues.

Juin : La récolte étant fortement compromise pour moi, je me décide à monter mes ruches (Six-Fontaines, région Baulmes). Je me suis fait beaucoup critiquer parce que j'avais monté mes ruches beaucoup trop vite ; mais, en attendant, lorsque mes collègues montèrent les leurs, j'avais déjà une bonne hausse. (Miellée d'arbres feuillus, esparcette, sauge, framboisiers, etc., selon analyse du Liebefeld.)

Juillet : Miellée sur le sapin blanc, belles hausses. Deux ruches ont essaimé, essaims perdus, d'où perte sensible. Malgré ça, le sourire est de rigueur. Peu de mal de forêt.

Août : Les grandes chaleurs qu'il fait et la sécheresse persistante arrêtent net la miellée. Les ruches font la barbe et la récolte est nulle. La plupart des reines ont déjà arrêté leur ponte. Le 20, je les descends et aussitôt je commence les préparatifs d'hivernage : rétrécissement des colonies, extraction des cadres du corps de ruche, car il y a passablement de miel de sapin, et nourrissage stimulant. Toutes mes colonies sont pourvues de jeunes reines 1944.

Il ne me reste plus qu'à remercier la Providence de nous avoir épargné les horreurs de la guerre et de nous avoir donné, pendant trois années consécutives, une si belle récolte.

Rucher C., à L. 700 m. d'altitude. 32 colonies D.-B.

Toutes les ruches orientées au sud ont répondu à l'appel lors de la première visite de printemps. Populations très fortes et réserves amplement suffisantes. Par contre, celles orientées à l'est furent minées par une dysenterie comme jamais vue. Les planchettes de vol complètement souillées et gluantes, l'intérieur avant de la ruche dans le même état, et les cadres infestés de déjections.

Profitant d'une belle journée bien chaude, je me suis mis à l'ouvrage : transvasage et nettoyage à grande eau de ces saletés. Toutes les ruches malades sauf une ont survécu à ce traitement. Lors de la deuxième visite, quinze jours plus tard, j'ai trouvé une de ces ruches complètement vide d'abeilles. Ceci me laisse supposer que, ne se sentant pas au propre et profitant des belles journées printanières, cette ruche a essaimé, fuyant ces cadres à miellat.

Début mai, toutes les hausses étaient posées et se remplirent assez rapidement. Voyant cela, je mis encore quelques doubles hausses, mais mal m'en pris, car les seuls essaims de l'année provenaient de ces ruches où la place ne manquait certainement pas.

Juin donna encore quelques apports de miel, alors que juillet et août n'amenèrent pas d'eau au moulin.

Une légère miellée de sapin au début d'août provoqua une mortalité sans précédent parmi les fortes populations de chaque ruche. C'est par poignées que je pouvais ramasser les abeilles mortes devant les ruches. Ce fut heureusement de courte durée et le mal des forêts prit fin après cinq jours.

Lors de la mise en hivernage (fin août), le couvain était abondant et les ruches très populeuses, ce qui promet un bon hivernage.

Quant à la récolte de miel, ce fut bon moyen.